

9. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS
(Stéphanie Gingras et Marie-Ève D'Amour)
10. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE
(Pierre Laperle et Martin St-Pierre)
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
181-09-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2020.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, appuyé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras et résolu unanimement d'adopter tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2020.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le directeur général fait part de la correspondance reçue au bureau municipal durant le mois et conserve les documents aux archives de la Municipalité.

RÉSOLUTION
182-09-2020

PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

(Référence dossier : 207-120-001)

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer apparaissant aux livres comptables de la Municipalité de Saint-Placide, en date du 16 septembre 2020 pour un montant de 192 061.02 \$.

Registre des chèques :	116 526.35 \$
Registre des prélèvements :	26 086.14 \$
Liste des dépôts directs :	49 448. 53 \$

MONTANT TOTAL : 192 061.02 \$

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
183-09-2020

PROCURATION AUPRÈS DE REVENUS QUÉBEC POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers et résolu unanimement de nommer le directeur général, responsable des services électroniques pour l'ensemble des services offerts par Revenu Québec lui donnant ainsi accès

à toutes les informations relatives à la Municipalité lui permettant d'agir pour et au nom de la Municipalité.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer toutes procurations et tous autres documents relatifs à l'autorisation.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
184-09-2020

EMBAUCHE DE MME LISE ROBERT À TITRE D'EMPLOYÉE TEMPORAIRE

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Nantel, appuyé par M. le conseiller Martin St-Pierre et résolu unanimement de procéder à l'embauche temporaire de Mme Lise Robert à titre de préposée à l'entretien à raison de 32 heures par semaine au taux horaire de 20\$ de l'heure.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2021

Le directeur général dépose devant le Conseil le rôle d'évaluation reçu à son bureau le 10 septembre 2020 pour l'année 2021.

TRANSPORT

HYGIÈNE DU MILIEU

RÉSOLUTION
185-09-2020

**PROCLAMATION DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS
17 AU 25 OCTOBRE 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2020 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 17 au 25 octobre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Placide juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, appuyé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide proclame la semaine du 17 au 25 octobre 2020 : Semaine québécoise de réduction des déchets.

ADOPTÉE

URBANISME

DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS

(Référence dossier : 705-112-001)

Chaque membre du Conseil municipal ayant reçu copie, le directeur général dépose le rapport d'émission des permis du mois d'août 2020 préparé par Mme Laurie Giraldeau, Directrice du Service de l'urbanisme.

RÉSOLUTION
186-09-2020

DEMANDE AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)
NUMÉRO 2020-08

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire, Madame Nancy Bérubé, a déposé une demande d'autorisation pour la construction d'un garage détaché en cour latérale gauche du bâtiment principal situé au 49, rue de l'Église qui aura une superficie totale de 27,87 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble affecté par la demande est assujéti au règlement 09-06-2004 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT QUE les plans et documents soumis pour la demande d'autorisation seront respectés intégralement;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour, appuyé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers et résolu unanimement que le Conseil municipal accepte la recommandation du CCU et autorise la demande de PIIA 2020-08 telle que déposée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
187-09-2020

DEMANDE AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)
NUMÉRO 2020-09

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire, Monsieur René Roy, a déposé une demande d'autorisation pour remplacer le revêtement extérieur existant du bâtiment principal situé au 68-72, rue de l'Église par un nouveau revêtement en Canoxel de couleur bleu minuit;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble affecté par la demande est assujéti au règlement 09-06-2004 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT QUE les plans et documents soumis pour la demande d'autorisation seront respectés intégralement;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 2 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour, appuyé par M. le conseiller Martin St-Pierre et résolu unanimement que le Conseil municipal accepte la recommandation du CCU et autorise la demande de PIIA 2020-09 telle que déposée.

ADOPTÉE

LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS

SÉCURITE PUBLIQUE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M le Maire répond aux questions des citoyens

**RÉSOLUTION
188-09-2020**

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M le conseiller Martin St-Pierre, appuyé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers et résolu unanimement de lever la présente séance à 20h20.

ADOPTÉE

M. Richard Labonté
Maire

M. Mathieu Dessureault
Directeur général